

Eco-exemplarité de la Communauté de Communes (Action n°3)

Mise en place du tri dans les bureaux

Corbeilles de tri

Action portée par : **Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest**

<input type="checkbox"/> Action en cours	<input type="checkbox"/> Action projetée	<input checked="" type="checkbox"/> Action réalisée
(date de début effectif)	(date de début prévisionnel)	(date de fin)

I. DESCRIPTIF DE L'ACTION

La Communauté de Communes a mis en place le tri du papier et des emballages dans ses bureaux (bureaux administratifs de Masbaraud-Mérignat, salle de réunion, Salle Culturelle Confluences).

Un livret explicatif a été réalisé. Il a été remis avec les corbeilles de tri lors d'une réunion d'information à destination des agents.

II. OBJECTIFS DE L'ACTION

Informers les agents et les élus sur la notion de prévention des déchets, les inciter et les accompagner pour changer les pratiques de consommation, réduire la quantité de déchets produits (papiers, cartons, ...), communiquer sur ces actions pour les reproduire sur les autres collectivités, montrer l'exemple.

III. INDICATEURS D'ACTIVITES ET D'IMPACT

III.1 Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur				Unité de mesure
Année	2016	2017	2018	X
Objectif				
Résultat				

III.2 Indicateurs de réalisation					
Libellé de l'indicateur	Nombre de corbeilles de tri mises en place			Unité de mesure	Nombre
Année	2016	2017	2018	X	
Objectif			28		
Résultat			28		

III.3 Indicateurs de participation						
Libellé de l'indicateur		Nombre d'agents visés			Unité de mesure	Nombre
Année	2016	2017	2018	X		
Objectif			20			
Résultat			20			

III.4 Indicateurs de quantités de déchets évités						
Libellé de l'indicateur					Unité de mesure	
Année	2016	2017	2018	X		
Objectif	-					
Résultat						

IV. ÉTAPES CLES DE L'ACTION

Année principale de réalisation

2018

Planning/Déroulement

- demande de devis estimatifs
- choix des corbeilles de tri
- réception des corbeilles
- réalisation d'un livret explicatif
- réunion d'information pour les agents avec remise des corbeilles

Moyens humains

- 1 agent de la communauté de communes

Moyens financiers

- Coût des corbeilles de tri : 222,01 € TTC

V. MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats